

Cote du document:	EB 2007/90/INF.6
Date:	8 mai 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Discours de clôture
du Président du
Fonds international de développement
agricole, M. Lennart Båge,
à la quatre-vingt-dixième session
du Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Information**

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais maintenant résumer nos débats et mettre brièvement en relief les décisions adoptées pendant la session.

Le Conseil d'administration a d'abord examiné les modalités proposées pour l'application d'un cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) au FIDA (EB 2007/90/R.2). Conformément à la recommandation faite par la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA et adoptée par le Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre d'un tel cadre au FIDA. Il a été longuement débattu de la formule du volume modifié et du taux d'abattement à appliquer. Il a été convenu que le FIDA appliquerait une formule du volume modifié prévoyant un abattement de 5% sur la valeur des dons accordés au titre du CSD. Ces modalités seront revues régulièrement (et pour la première fois dans trois ans) à la lumière de notre expérience ainsi que de l'expérience et des pratiques d'autres institutions.

Le Conseil a ensuite examiné la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons eu égard à l'adoption du CSD. Après avoir examiné le document relatif à cette question (EB 2007/90/R.3), il a approuvé le maintien par le FIDA – à un niveau réduit – du guichet dons à des pays spécifiques et la proposition d'affecter à ce guichet jusqu'à 1,5% du montant du programme de travail annuel à l'intention des pays classés, en application du CSD, dans la catégorie des pays ne pouvant recevoir que des prêts conformément au système d'allocation fondé sur la performance. Le Conseil examinera la politique actuelle en matière de dons au cours du second semestre de 2009. Je tiens également à signaler que ce chiffre de 1,5% n'est pas un plafond dont nous essayons de nous éloigner mais la valeur la plus probable que nous pensons atteindre.

Au titre du point de l'ordre du jour concernant le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement, il a été fait rapport au Conseil sur la mise en œuvre du Plan. Les Administrateurs ont félicité la direction et le personnel des progrès réalisés et ont accueilli avec satisfaction les modifications apportées à la structure du Plan et l'attention consacrée à l'alignement des ressources humaines et financières sur les objectifs stratégiques du FIDA. L'importance accordée à l'instauration d'une culture institutionnelle qui soutienne notre détermination à obtenir des résultats et à mener une action efficace en matière de développement a également été saluée.

Le Conseil a ensuite examiné la stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs (EB 2007/90/R.4). Les Administrateurs ont fait l'éloge de la stratégie, estimant qu'elle était bien meilleure, convaincante et axée sur les résultats. Tant la stratégie que le processus de consultation fructueux qui a conduit à son élaboration ont recueilli un large soutien. Le Conseil a approuvé la stratégie et est impatient de la voir appliquée. Nous vous tiendrons informés des progrès grâce à des comptes rendus réguliers sur la mise en œuvre du Plan d'action et au Rapport annuel sur l'efficacité du développement.

Passant au point de l'ordre du jour concernant l'évaluation, le Conseil a pris note des rapports du Président du Comité de l'évaluation concernant la quarante-septième session du Comité (EB 2007/90/R.6) tenue le 13 avril et la visite sur le terrain au Mali (EB 2007/90/R.5). Je tiens une fois de plus à m'associer à mes collègues du FIDA et aux membres du Conseil pour remercier le Gouvernement malien de l'hospitalité dont il a fait montre pendant cette visite.

S'agissant de la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), le Conseil a approuvé la contribution à la réduction de la dette de la République d'Haïti à l'égard du FIDA comme indiqué dans la résolution figurant dans le document EB 2007/90/R.7.

Le Conseil a ensuite examiné le programme d'options stratégiques (COSOP) pour le Honduras (EB 2007/90/R.8). Les Administrateurs se sont félicités de la qualité du COSOP, qui a été élaboré suivant le nouveau modèle pour les COSOP axés sur les résultats que le Conseil a approuvé à sa session de septembre 2006. Les observations faites par les Administrateurs figureront dans les procès-verbaux de la session.

La question suivante que le Conseil a examinée a été celle des ressources disponibles pour engagement à la présente session (EB 2007/90/R.9 et additif). Étant donné que les entrées nettes de ressources pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2007 étaient estimées à 108,4 millions de USD et que le montant total requis pour financer les propositions de prêts et de dons soumises à la présente session était d'environ 132,1 millions de USD, le Conseil a approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) jusqu'à concurrence d'un montant de 23,7 millions de USD.

Sept projets et programmes répondant aux critères du CSD qui vient d'être adopté ont été approuvés à la session en cours: cinq en Afrique, un en Asie et dans le Pacifique et un au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Conformément à leur législation nationale, les États-Unis d'Amérique voteront contre la proposition de projet pour la République arabe syrienne et tiennent donc à ce qu'il soit pris acte de cette opposition dans les procès-verbaux.

Le Conseil a également examiné et approuvé le mémorandum du Président visant à modifier les modalités de supervision de 26 projets de sorte que ceux-ci soient désormais supervisés directement par le FIDA. Il a été convenu que de nouvelles discussions auraient lieu avec les coordonnateurs des listes et leurs amis au sujet des questions qui avaient été soulevées.

Neuf propositions de dons ont été approuvées à la présente session. Sept dons ont été approuvés au titre du guichet mondial/régional, dont quatre sont destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et trois à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI; deux ont été approuvés au titre du guichet-pays.

Le Conseil a examiné le document relatif aux activités prévues au titre des projets pour 2007-2008 (EB 2007/90/R.22) et a pris note des informations fournies en ce qui concerne la réserve de projets et les COSOP en cours d'élaboration ou prévus pour 2007.

Le Conseil a entamé les travaux sur les questions financières inscrites à l'ordre du jour en examinant l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2007/90/R.23). Il a été informé que la reconstitution avait pris effet le 22 décembre 2006, date à laquelle des instruments de contribution représentant 50% du montant des annonces de contributions avaient été reçus. Les Administrateurs ont noté qu'à ce jour les instruments de contribution et les versements non assortis de tels instruments représentent un montant de 418 millions de USD, soit 68% des annonces de contributions.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné les rapports sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2006 (EB 2007/90/R.24) et pour les deux premiers mois de 2007 (EB 2007/90/R.25). Il a noté que le produit total du portefeuille de placements s'était élevé à 58 millions de USD en 2006, soit un taux de rendement net de 2,46%. Il a noté en outre qu'au cours des deux premiers mois de 2007, on avait enregistré un taux de rendement positif, le produit total des placements se montant à 18,5 millions de USD.

Les Administrateurs ont été informés qu'à la fin de février 2007 le portefeuille comprenait des liquidités d'un montant de 1 479 000 USD et satisfaisait donc largement à la politique en matière de liquidités approuvée par le Conseil en décembre 2006.

Lorsqu'il a examiné le rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et commissions de service (EB 2007/90/R.26), le Conseil a noté qu'au 31 décembre 2006 les arriérés accusaient une augmentation totale de 13,6 millions de USD par rapport à 2005. Il a noté en outre que les arriérés de sept pays pour lesquels il n'a pas été possible pour l'instant d'établir de plans de règlement représentaient 80,3% du total. Les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction l'information selon laquelle, au cours des quelques mois écoulés, plusieurs emprunteurs avaient réglé pour 6,2 millions de USD d'arriérés et que, comme la Sierra Leone avait atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTTE, un montant supplémentaire de 4,3 millions de USD avait été réglé.

Le Conseil a ensuite examiné les besoins de financement au titre du vingt-huitième tirage sur les contributions des États membres en 2007 (EB 2007/90/R.27). Il a approuvé le tirage de 30% des contributions à la septième reconstitution à compter de mai 2007 et l'utilisation des liquidités du FIDA pour financer les besoins de décaissement non couverts par ce tirage.

Le Président du Comité d'audit a présenté le rapport sur la réunion tenue récemment par le Comité (EB 2007/90/R.28), au cours de laquelle celui-ci avait examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour 2006 et recommandé au Conseil d'approuver ces états financiers. Il a en outre rendu compte de l'analyse de la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations ainsi que de l'examen des activités du Comité de surveillance et du Bureau de l'audit interne. Le Conseil a également approuvé la nomination de l'Espagne au Comité d'audit en remplacement de la France.

Le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour 2006 et le projet d'opinion d'audit de PricewaterhouseCoopers (EB 2007/90/R.29 et rectificatif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/90/R.29/Rev.1). Conformément à la recommandation du Comité d'audit, le Conseil a accepté les états financiers et décidé de les soumettre à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs pour approbation.

Le Conseil d'administration a examiné le rapport de situation sur le programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain (EB 2007/90/R.30), notant que ce rapport serait le dernier avant que le programme ne fasse l'objet d'une évaluation. Cette évaluation est déjà en cours et sera soumise au Conseil à sa session de septembre 2007. Les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction les enseignements tirés au niveau opérationnel grâce à l'auto-évaluation menée par le FIDA et les effets positifs constatés. L'évaluation porte sur des aspects tels que l'appui à la mise en œuvre des projets, la concertation sur les politiques, les partenariats avec les parties prenantes dans les pays, la gestion des savoirs et le renforcement des capacités. Un séminaire informel sera organisé sur cette question avant la session de septembre 2007 du Conseil.

Le Conseil a poursuivi ses travaux en examinant le rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à l'échelle de l'institution du programme pilote de supervision directe (EB 2007/90/R.31). Les Administrateurs ont noté qu'il avait été pleinement donné suite à ces recommandations et que la direction avait entrepris un examen du système d'assurance-qualité dans son ensemble. Le Conseil compte qu'un rapport sera présenté à sa prochaine session sur les progrès réalisés en ce qui concerne le développement de ce système.

Le Conseil a ensuite procédé à l'examen du rapport sur la mise en œuvre de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (EB 2007/90/R.32). Les Administrateurs ont accueilli avec satisfaction les progrès enregistrés depuis l'adoption de la politique en novembre 2005 et notamment la campagne de communication, la création d'une section des enquêtes et d'une commission des sanctions, et les procédures d'exclusion du personnel et des fournisseurs qu'on est en train d'élaborer pour renforcer les procédures disciplinaires du FIDA.

Les Administrateurs ont examiné le rapport de situation sur le programme conjoint du Fonds belge de survie/FIDA (EB 2007/90/R.33) et ont accueilli avec satisfaction les informations fournies.

Le Conseil a ensuite autorisé le Président à négocier un accord de coopération avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (EB 2007/90/R.34). Les Administrateurs ont fait bon accueil au projet d'engagement du FIDA dans le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique (EB 2007/90/R.35), qui donnera une nouvelle dimension à la participation du FIDA aux programmes en faveur de la région.

Des échanges de vue ont eu lieu au sujet de la coopération entre les trois institutions sises à Rome (EB 2007/90/R.37/Rev.1). Les Administrateurs ont été informés que des travaux communs étaient en cours afin de dresser l'inventaire de la coopération actuelle entre les trois institutions et d'étudier les domaines d'activité dans lesquels cette collaboration pourrait être étendue. En outre, le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial travaillent également de concert à l'élaboration d'un rapport commun concernant les modalités selon lesquelles les trois institutions pourraient s'associer à l'avenir pour assurer le suivi, l'appui administratif et le traitement des dossiers. Les deux rapports seront communiqués au Conseil.

Les Administrateurs ont examiné le rapport du Comité ad hoc du Conseil d'administration chargé d'examiner les droits de vote des États membres ainsi que le rôle, l'efficacité et la composition du Conseil d'administration (EB 2007/90/R.36), qui avait été présenté à la session de décembre 2006 du Conseil. Il sera fait mention dans les procès-verbaux de la déception exprimée par le coordonnateur de la liste C, au nom de cette liste, ainsi que par deux pays de la liste B, qui estiment que l'engagement pris à l'occasion de la septième reconstitution de traiter ces questions n'a pas été respecté.

Avant de clore la session, je souhaiterais prendre le temps de dire au revoir à plusieurs de nos amis et collègues. M. Bernd Dunnzloff, qui occupe les fonctions d'Administrateur pour l'Allemagne depuis 2003, assiste à sa dernière session du Conseil. M. Dunnzloff a une connaissance intime des activités du FIDA, car il a participé à des visites sur le terrain en Indonésie, en Inde, au Mexique et, tout dernièrement, au Mali. Les contributions judicieuses qu'il a apportées au cours de ces années ont enrichi les débats du Conseil. M. Dunnzloff a également joué un rôle important en tant que coordonnateur et co-coordonnateur de la liste A.

Un autre visage familier va nous quitter: M. Vladimir Hernández Lara (Mexique), qui a constamment donné des orientations précieuses dans le cadre des travaux du Conseil ainsi qu'en sa qualité de Président du Comité de l'évaluation. Il a aussi rempli efficacement les fonctions de coordonnateur de la sous-liste C3, qui regroupe les pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes.

Enfin, je tiens à rendre hommage à l'Ambassadeur Ewald Wermuth, qui va aussi nous quitter. Accrédité en tant que Gouverneur suppléant du Fonds, il a représenté les Pays-Bas au Conseil d'administration depuis juillet 2005 et fait montre d'un appui indéfectible au FIDA. Il a également contribué de façon remarquable à l'efficacité du

Conseil en mettant en œuvre avec succès le système de collèges électoraux du FIDA au sein de son propre collège. Sa créativité et sa rigueur intellectuelle vont nous manquer.

En mon nom personnel et au nom de tous les présents, je tiens à vous adresser à tous trois nos sincères remerciements. Nous souhaitons de tout cœur que vos projets futurs soient pleinement couronnés de succès et nous espérons que dans vos nouvelles fonctions vous continuerez de vous battre contre la pauvreté rurale.

Je déclare maintenant cette session close et vous souhaite à tous un bon retour chez vous et un agréable été.